



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4.—
Trois mois . . . » 2.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Eoulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRIEZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA COIFFANCE RONCO FRÈRES

Chaux-de-Fonds

Tissu : en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour H^{mmes}. Bonneterie, Mercerie, Ganterie et Layettes.

Lainages : **AU GAGNE PETIT** Soieries

6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10

Grand choix de

Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville

Boucherie — Charcuterie

Magasins du Prii temps, J.-H. Matile

Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères

BIÈRE, façon
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
dis : chaque samedi, de 8 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45

AVIS

Les abonnés ayant payé le montant de
leur abonnement pour 1901 sont avisés
qu'ils peuvent faire chercher dans notre
bureau la prime consistant dans l'un ou
l'autre des volumes suivants au choix :

**GUIDE PRATIQUE de l'INDUSTRIEL, de l'OUVRIER
et de l'ARTISAN ou POIGNÉE de RIENS**

Pour avoir droit à cette prime, il faut
payer son abonnement de 8 francs en jan-
vier ou en janvier et juillet. Pour ces der-
niers, la prime ne se délivre qu'après le
2^{me} versement.

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Les réclamations de nos abonnés étant le
seul contrôle dont nous disposons, nous les
prions de faire une réclamation à notre Bureau
à la moindre irrégularité dans la distribution du
journal.

L'ADMINISTRATION.

L'Actualité

Les soins médicaux gratuits

A la suite de votre article, M. le rédac-
teur, concernant ce sujet tout d'actualité et
ouvrant une campagne socialiste, permet-
tez moi une série d'observations person-
nelles qui contribueront pour une part à
l'éclaircissement de la question. Cependant
avant d'entrer dans cette matière, j'aimerais
adresser publiquement toute ma gratitude
aux nombreux signataires des deux péti-
tions en ma faveur, à mes amis qui n'ont
rien épargné, plus en particulier au parti so-
cialiste et à vous, M. le rédacteur, ainsi qu'à
notre organe *La Sentinelle*, sans lesquels je
serais probablement encore aujourd'hui
dans une maison de santé, où l'on devrait
enfermer les gens qui ont perdu la raison,
où l'on devrait enfermer en un mot les fous.
On a prétendu que c'était pour me ménager
qu'on avait manœuvré de cette façon en me
faisant passer pour fou. Erreur, car cela
est faux, j'ai au contraire les preuves pal-
pables que c'était pour me faire disparaître
dans une de ces bastilles modernes que
j'ai été traité de la façon que vous savez,
que c'était pour anéantir ma personne gé-
nante, qu'on avait trouvé bon de me faire
passer par ces oubliettes, les maisons de
santé, les seules qui soient encore de mode,
car on avait pas à me ménager, mais à re-
connaître simplement ma bonne foi ayant
suivi la loi. Vous avez lutté non pas pour
un homme, mais contre l'arbitraire, pour
le principe de la civilisation que l'on prône
tellement chez nous, mais que l'on se gar-
de bien d'expliquer. Vous avez lutté contre
des canailles puissantes et d'autant plus
méritoire est le résultat que vous avez
obtenu d'empêcher cette infamie. Donc mille
fois merci. Il y aura sous peu une occasion

superbe de s'expliquer de vive voix, dans
trois semaines de temps, dit-on, aussi je me
réserve d'entrer dans ces détails incroya-
bles, pour alors tandis que je commencerai
d'emblée le sujet pour lequel j'écris ces li-
gnes. Encore un peu de patience. Que ceux
qui pourraient encore avoir un doute, ré-
fléchissent quelques instants sur ces nom-
breuses saletés qui m'ont été déjà faites
depuis que je suis à Chaux-de-Fonds et qui
proviennent toutes du même endroit de la
même source connue de tout le monde au-
jourd'hui. Peut-être diront quelques-uns,
mais ce n'est pas possible que pareille
monstruosité se produise dans ces bastilles
modernes. Eh bien, il s'en passe bien d'au-
tres ; et que l'on veuille bien méditer ces
deux dires du Dr Forel qui m'affirmait « que
les médecins-aliénistes étaient là pour ré-
tablir l'ordre » et qui me faisait un repro-
che dans l'affaire Grossen d'avoir pris la
défense de Grossen le faible, contre la com-
mune de La Chaux-de-Fonds le fort. Mais
malheureux, me disait le Dr Forel, on ne se
range jamais du côté du faible, mais tou-
jours du côté du fort. Je crois que tout en-
est là.

Il y a 18 mois environ que je me trouvais
auprès de M. Robert-Comtesse auquel j'ex-
pliquai clairement les lacunes nombreuses
de notre administration au point de vue sa-
nitaire, en partant de la maxime : il faut
vivre et laisser vivre. Grand fut mon éton-
nement en entendant dire M. Comtesse :
Je trouve aussi qu'il y a des lacunes mais
que voulez-vous, nous ne pouvons pas nous
mettre mal ni avec les médecins, ni avec
les pharmaciens. J'ai cru même compren-
dre de son discours que quelques-uns ser-
vaient de plate-forme électorale, tandis que
pour les autres il était préférable de les
avoir pour amis que comme ennemis. M.
Comtesse a été 22 ans, sauf erreur, dans
notre Conseil d'Etat, aussi ses paroles m'ont-
elles paru dignes d'être méditées. Aussi
je vais passer à quelques petits épisodes
qui illustreront ce dire.

Je me souviens, — j'étais enfant à ce mo-
ment, — qu'un médecin mort depuis disait à
ma mère en ma présence : « Ne prenez
pas les remèdes chez tel pharmacien, car il
n'a que des drogues de deuxième qualité. »
Evidemment, cela était faux comme un
jeton, ce n'était que de la calomnie, car on
ne tolérerait pas qu'un pharmacien ait des
drogues de deuxième qualité. Pourquoi
alors cette calomnie systématique, qui n'est
on le voit pas d'aujourd'hui et qui prive
beaucoup de citoyens du pain quotidien
auquel ils ont droit.

Mais ne croyez pas que les pharmaciens
restent en arrière dans le même ordre
d'idées, car j'assistai un jour dans une phar-
macie à un dialogue intéressant. Le phar-
macien se s'écria : « Mais, madame, je ne
puis vous donner ce que le médecin vous a
ordonné, car c'est une dose de cheval et
vous en mourriez sans aucun doute. J'ai
quelque chose de mieux sous la main et
dorénavant prenez donc un autre médecin,
par exemple tel médecin qui obtient des
cures ravissantes. » Ce dire du pharmacien

en question qui est mort aujourd'hui était
aussi faux qu'un jeton et cette petite ca-
lornie dans l'art n'avait d'autre but que de
faire perdre la confiance du malade envers
le médecin.

On dit et l'on répète que le public veut
être trompé. Je me permets d'en douter
pour ma part, aussi je me demande comment
pareilles paroles peuvent sortir de la
bouche de gens instruits qui réclament de
l'Etat un privilège et deuxièmement je me
demande comment l'Etat laisse faire de
pareilles choses en fermant bénévolement
les yeux à l'instar de M. Comtesse, qui
trouve que tout est bien dans ce monde,
tandis que ceux qui en souffrent sont
120,000 âmes, tous habitant notre canton,
à qui l'on fait accroire souvent que le sucre
est un remède souverain tandis qu'à un
autre telle opération est nécessaire dans un
but commercial.

(A suivre)

ALEX. FAVRE.

La Suisse socialiste

Le développement des télégraphes. — En
1870, la longueur des lignes télégraphiques
suisses était de 5158 kilomètres ; en 1890,
de 7059 km. La longueur des câbles était en
1870 de 11,057 km., en 1899 de 21,544 ki-
lomètres.

Nombre de bureaux : en 1870, 546 ; en
1890, 2081. Nombre des appareils : en 1870,
806 ; en 1899, 2238. Nombre des employés :
en 1870, 892 ; en 1899, 2999. Nombre des
dépêches : en 1870, 1,644,119 ; en 1899, 4
millions 125,731.

Les comptes des télégraphes suisses bou-
claient en 1878 par 1,326,810 fr. aux recet-
tes, et 1,203,052 fr. aux dépenses, laissant
un bénéfice de 123,766 fr. En 1899, les
comptes des télégraphes ont bouclé par
8,072,099 fr. aux recettes, et par 9,230,497 fr.
aux dépenses, soit un excédent de dépenses
de 1,158,398 fr.

Bâtiments fédéraux. — La Confédération va
construire deux nouveaux édifices à Berne,
un palais pour la monnaie et un autre pour
les travaux topographiques. Chacun d'eux
coûtera au minimum 600,000 fr., sans
compter le prix du terrain. Les plans sont
déjà à l'étude, mais on se demande encore
où seront édifiés ces deux immeubles. Pro-
bablement choisira-t-on pour l'un le Kir-
chenfeld ou la Länggasse, et pour l'autre le
Schänzli.

Encore !

Le travail dans les forts. — Le gouverne-
ment d'Uri a adressé dernièrement un re-
cours au Conseil fédéral, recours basé sur
les dispositions d'une loi cantonale, au
sujet des travaux imposés à la garnison
d'Andermatt les dimanches et jours fériés.
Le Conseil fédéral a répondu que le travail
dans les forts était réglé par une loi fédé-
rale et que cette loi ne pouvait en rien être
modifiée par des lois ou règlements can-
tonaux. D'autre part, le Conseil fédéral a
reconnu comme jours fériés quatre fêtes
religieuses célébrées dans le canton d'Uri et
au cours desquelles aucun travail officiel ne
peut être imposé à la troupe, qui de plus
doit être autorisée à assister aux services
divins si elle le désire.

Le Conseil fédéral a estimé que c'était
suffisant et a repoussé le recours.

Il paraît que la loi sur les fabriques
n'est pas applicable à la Confédération.

VAUD. — Une résolution. — Les élus du parti ouvrier au Conseil communal de Lausanne, mécontents de ce que leur candidat à la présidence, M. le Dr Oscar Rapin, n'ait pas été élu, ont quitté la salle des séances, à la fin de l'année, et ont décidé de ne plus participer à l'administration communale avant d'avoir reçu des directions de leurs électeurs. Ceux-ci étaient convoqués samedi soir à Tivoli; 600 personnes environ ont pris part à l'assemblée. M. Gavillet, président. MM. Fauquez, Panchaud, Rapin, députés, et d'autres orateurs ont pris la parole, puis, à l'unanimité, l'assemblée a voté une résolution flétrissant les agissements du Conseil communal, déclarant que les conseillers socialistes ont bien agi en le quittant et qu'ils n'y rentreront pas avant qu'on ait rendu justice au groupe socialiste.

Le Conseil communal compte actuellement 29 radicaux, 20 libéraux, 5 progressistes et 44 socialistes.

Conseils de Maître Hämmerli

Si tu te trouves dans le cas de choisir un patron d'apprentissage, suis les conseils suivants :

Renseigne-toi sur son caractère, sur les connaissances qu'il a de son métier, sur sa vie de famille.

Renseigne-toi sur le genre de sa clientèle; tâche d'apprendre s'il a toujours de l'ouvrage, s'il fait des travaux divers ou s'il ne s'occupe que de certaines spécialités.

Renseigne-toi pour savoir si les installations (machines et outils) dont il dispose répondent aux exigences actuelles; si l'apprenti sera aussi astreint au travail dangereux et abrutissant des machines et si les machines (dans la construction, les échafaudages) sont pourvues des installations de sûreté nécessaires pour prévenir les accidents.

Renseigne-toi pour savoir si le patron s'occupe lui-même, personnellement, des apprentis ou s'il les confie pour diriger leurs travaux, tout au moins, à un ouvrier habile et poli.

Informe-toi pour savoir si dans la localité où demeure le patron, il se trouve une école industrielle, ou une école de dessin professionnel ou enfin une école complémentaire. Tâche d'apprendre, si le maître d'apprentissage facilite à ses apprentis la fréquentation des écoles de ce genre, ou éventuellement s'ils les en détournent.

Informe-toi pour savoir si les apprentis précédents, sortis de cet atelier, ont pu passer leurs examens d'apprentissage, et si le patron est favorable à cette institution. En tout cas, fais de cet examen, à la fin de l'apprentissage une condition absolue de l'entrée dans l'atelier.

Renseigne-toi pour savoir si la durée de l'apprentissage que fixe le patron est bien en rapport avec le règlement sur les examens d'apprentis* élaboré par l'Union suisse des Arts et métiers, et si conséquemment l'apprenti, à la fin de son temps, pourra être admis aux examens. Prend

garde de ne pas te laisser convaincre qu'un apprentissage plus court est suffisant.

Tâche de savoir si les apprentis précédents avaient une nourriture saine et suffisante, un lit propre et en général, s'ils étaient bien et humainement traités.

Renseigne-toi sur les heures de travail et si les apprentis sont astreints au travail le dimanche.

Regarde moins à l'importance de la somme à payer pour l'apprentissage qu'à avoir un patron consciencieux et habile, connu pour remplir tous ses engagements.

Si enfin, tu es fixé, conclus par écrit un contrat avec le patron, et sers-toi pour cela, du formulaire-type de l'Union suisse des Arts et Métiers.*

* Qu'on peut se procurer gratuitement au Secrétariat de l'Union suisse des Arts et Métiers, à Berne.

* Extrait de la brochure « Le Choix d'une profession », publiée par la Commission centrale d'examen de l'Union suisse des Arts et métiers. Prix : 30 centimes l'exemplaire; 15 centimes par 10 exemplaires.

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

La loi sur les associations. — La discussion du projet de loi sur les associations a eu lundi beaucoup d'ampleur. C'est le comte de Mun qui s'est constitué le porte-parole des religieux. Ainsi qu'au siècle dernier, dit-il, on dénonçait les accapareurs de blé et que le peuple criait : « A la lanterne », en 1700 on dénonçait les congrégations et l'on ajoutait : « Prenez leurs biens ». C'est là ce que le Président du Conseil et le rapporteur répètent aujourd'hui. Alors comme aujourd'hui, on parlait de mettre à part les religieuses et le lendemain on forçait leurs grilles.

M. de Mum conclut en disant qu'il accepte résolument, mais avec tristesse la guerre effroyable déclarée aux religieux. Cette responsabilité pèsera lourdement sur la tête de M. Waldeck-Rousseau qui n'a pas voulu l'apaisement.

L'éloquence du Président du Conseil est tellement redoutée que lorsqu'il prend la parole, on demande tout d'abord une suspension de séance. Puis cette suspension étant rejetée, un certain nombre de députés de la droite et du centre quittent la salle.

M. Waldeck-Rousseau constate que les idées qu'il professe aujourd'hui, il les avait fait, il y a 18 ans, lorsqu'il était assis sur les mêmes bancs que MM. Jules Ferry, Challemel-Lacour et Méline. (Appl. à gauche). Le gouvernement considère le vote du projet en discussion comme nécessaire, et il compte sur le concours de la Chambre pour l'appuyer contre l'opposition dont on connaît l'origine. (Appl. et bravos).

Le président du Conseil discute le projet au point de vue du droit et au point de vue politique. Il en expose les principes et l'économie générale.

Le projet en discussion nous est légué

par les législateurs qui nous ont précédés; il porte le sceau de la suprématie de la société civile.

Les congrégations ne veulent pas se placer sous la suprématie de la société civile. Elles se font enseignantes pour s'emparer des esprits, comme elles sont devenues commerçantes parce qu'il fallait des ressources énormes pour atteindre le but proposé.

Le but que nous poursuivons, nous, en demandant le vote de la loi, c'est, dit M. Waldeck-Rousseau, d'assurer la paix avec le développement régulier de nos institutions. Cette loi, les libéraux d'autrefois l'auraient votée sans hésitation. « Nous sommes partisans de la République ouverte, mais si nous voulons une République ouverte, c'est pour que l'on puisse y entrer et non pas pour que l'on puisse en sortir. » (Triple saute d'applaudissements).

L'affichage du discours de M. Waldeck-Rousseau est voté par 298 voix contre 226; puis la séance est levée.

CHRONIQUE DE L'HORLOGERIE

L'horlogerie à Varsovie. — De la Fédération horlogère :

Comme nous le disions récemment, la fabrique de boîtes de montres fondée en cette ville par un capitaliste russe avec le concours d'ouvriers allemands et suisses a commencé son activité régulière; mais, d'après des renseignements sûrs, on y éprouverait de grands mécomptes, quant à la qualité des boîtes produites.

Soit que l'outillage laisse à désirer, soit que les ouvriers employés jusqu'ici ne sachent pas en tirer parti, les résultats actuels ne sont pas satisfaisants.

C'est ce qui a engagé le propriétaire de la fabrique à faire un nouveau voyage en Suisse. Il se propose, paraît-il, d'engager de nouveaux ouvriers en les attirant par de belles promesses et de faire étudier, par des hommes à lui, nos meilleurs procédés de fabrication.

Nous en en donnons avis à nos mécaniciens et monteurs de boîtes et nous espérons bien qu'ils sauront répondre comme il convient aux offres plus alléchantes que réelles qui leur seront sans doute faites.

Hélas! Il y a tant de niais que ce recruteur trouvera peut-être des ouvriers disposés à se faire rouler et à commettre une mauvaise action.

La perspective d'un avantage immédiat, dû à être payé par la misère la plus noire et les pires traitements, est suffisamment alléchante pour certaines têtes de linotte qui n'écourent ni avis, ni conseil.

Souhaitons cependant que les expériences faites par certains pèlerins à la fabrique du Gothard et ailleurs aient profité.

BIBLIOGRAPHIE

Avec son numéro du 15 janvier courant, la *Revue Socialiste*, qui fut fondée en 1885, par Benoit Malon, entre dans sa dix-septième année. Le 33^{me} volume de sa collection,

laquelle devient, malgré de nombreuses réimpressions, de plus en plus rare, commence par une série d'articles, dont le simple énoncé suffit pour montrer l'intérêt toujours croissant de cette vaillante revue, qui se recommande à tous, amis ou adversaires.

Tolstoï, « Nicolas Palkine »; *Joseph Sarraute* « Socialisme d'opposition. Socialisme de gouvernement et Lutte de classe »; *Dick May*, « Quelques réflexions sur les Universalités populaires »; *Pierre Bertrand*, « Le livre Rouge »; *Un universitaire*, « Le Faux Libéralisme »; *Ch. Rappoport*, « Qu'est-ce qu'une loi de l'histoire? »; *Chroniques de Gustave Rouanet*, *G. Boz*, *Valéry Hermay*.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste, chez tous les libraires et à l'administration de la *Revue Socialiste*, 27 rue de Richelieu, Paris 1^{er} (France, un an : 18 fr.; Etranger, un an : 20 fr.) (Un numéro spécimen, avec le tableau synoptique des principaux articles parus depuis la fondation : 1 fr.)

Une publication utile. — Nous avons sous les yeux l'*Ageuda ouvrier*, bien connu dans nos milieux ouvriers, qui entre, avec son édition de 1901, dans sa quatrième année.

Plus de 200 pages, dont la moitié environ de texte serré, bourré de renseignements dont chacun peut faire son profit, le tout sous un format commode, avec pochettes, ardoise et crayon-touche, c'est là un petit volume qui ne devrait manquer dans la poche d'aucun ouvrier et surtout d'aucun militant. Le prix, 1 fr. 50, en regard des matières est des plus modiques.

En vente chez Amacker et Ruedi, Lausanne.

La vie locale

Conférences Carrara. — Nous rappelons que la troisième conférence de M. Carrara sur Napoléon aura lieu mercredi 23 courant.

Nous en repétons le sommaire : *Napoléon à Ste Hélène.* — Le *Bellérophon* et le *Northumberland*. L'arrivée à Ste-Hélène. L'installation et la vie à Longwood. Les relations avec Hudson Lowe. L'aigle et le chat-huant. Les vexations. Un peu de chiromancie et de phrénologie. La maladie et la mort.

Bal masqué. — On nous dit que les places s'enlèvent rapidement au bureau de location du théâtre, pour le bal masqué du samedi 2 février.

Encouragés par la perspective d'un succès, les organisateurs de ce bal ne négligent rien pour que le public soit entièrement satisfait.

Comme on le sait, la soirée débutera par un concert au programme des mieux choisis, et donné par l'orchestre du Théâtre. A 9 heures et quart, ouverture du bal; à 10 h. concours de masques; à 10 1/2 h., pluie de fleurs; à 11 1/2 h., distribution des prix

et qu'elles font des œufs gros comme des œufs de cane.

— Vous êtes deux petits larrons, dit mon grand-père; je vous ferai tirer l'un de ces jours les oreilles par M. le commissaire de police.

— Et moi, mes amis, dit Benjamin, je vous prie d'accepter chacun cette petite pièce de douze deniers.

— Voilà de la générosité bien placée, dit mon grand-père haussant les épaules : tu donneras sans doute du plat de ton épée au premier pauvre honnête que tu rencontreras, puisque tu substitues ta monnaie à ces deux vauriens.

— Vauriens pour toi, Machecourt, qui ne vois que la pellicule de chaque chose; mais pour moi ce sont deux philosophes. Ils viennent d'inventer une machine qui, bien organisée, ferait la fortune de dix gens honnêtes.

— Et quelle est donc la machine, dit mon grand-père d'un air d'incrédulité, que vient d'inventer ces deux philosophes que je rosserais d'importance, moi, si nous avions le temps de nous arrêter?

— Cette machine est simple, dit mon oncle, la voici telle qu'elle se comporte :

Nous sommes deux amis qui, au lieu de nous réunir pour déjeuner, nous réunissons pour faire fortune.

— Cela vaut au moins la peine de nous réunir, interrompit mon grand-père.

— Nous sommes, tous les dix, intelligents, adroits, rusés, même au besoin. Nous avons tous le verbe haut, la discussion prestigieuse; nous manions la parole avec la même adresse qu'un escamoteur manie ses muscades. Pour la moralité de la chose, nous sommes tous capables dans

notre profession, et les personnes de bonne volonté peuvent dire, sans trop se compromettre, que nous valons mieux que nos confrères.

Nous formons en tout bien et tout honneur une société pour nous préconiser les uns les autres, pour insuffler, pour faire mousser et bulliférer notre petit mérite.

— J'entends, dit mon grand-père, l'un vend de la mort-aux-rats et n'a qu'une grosse caisse, l'autre du thé suisse et n'a qu'une paire de cymbales. Vous réunissez vos moyens de faire du bruit, et...

— C'est cela même, interrompit Benjamin. Tu conçois que si la machine fonctionne convenablement, chacun des sociétaires a autour de lui neuf instruments qui font un vacarme éponventable.

Nous sommes neuf qui disons : L'avocat Page boit trop, mais je crois que ce diable d'homme fait infuser les feuillets de la coutume du Nivernais dans son vin, qu'il a mis la logique en bouteille. Toutes les causes qui lui conviennent de gagner il gagne; et l'autre jour, il a fait obtenir de forts dommages-intérêts à un gentilhomme qui avait assommé un paysan.

L'huissier Parlanta est un peu retors; mais c'est l'Annibal des huissiers. Sa contrainte par corps est inévitable; pour lui échapper, il faudrait que son débiteur n'eût pas de corps. Il vous mettrait la main sur l'épaule d'un duc et pair.

Pour Benjamin Rathery, c'est un homme sans souci qui se moque de tout et rit au nez de la fièvre, un homme, si vous le voulez, d'assiette et de bouteille; mais c'est précisément à cause de cela que je le préférerais à ses confrères. Il n'a pas l'air de

ces médecins sinistres dont le registre est un cimetière; il est trop gai et digère trop bien pour avoir beaucoup d'actes de décès à se reprocher.

Ainsi chacun des sociétaires se trouve multiplié par neuf.

— Oui, dit mon grand-père, mais cela te donnera-t-il neuf habits rouges? neuf fois Benjamin Rathery, qu'est-ce que cela fait?

— Ça fait neuf cents fois Machecourt! répliqua vivement Benjamin. Mais laisse-moi finir ma démonstration, tu plaisanteras après.

Voilà neuf réclames vivantes qui s'insinuent partout, qui vous répètent le lendemain, sous une autre forme, ce qu'elles vous ont dit la veille; neuf affiches qui parlent, qui arrêtent les passants par le bras; neuf enseignes qui se promènent par la ville, qui discutent, qui font des dilemmes, des enthymèmes, et se moquent de vous si vous n'êtes point de leur avis.

Il résulte de là que la réputation de Page, de Bapin, de Rathery, qui se traînaient péniblement dans l'enceinte de leur petite ville, comme un avocat dans un cercle vicieux, prend tout à coup un essor étourdissant. Hier elle n'avait pas de pieds, aujourd'hui elle a des ailes. Elle se dilate comme un gaz quand on a ouvert le bocal où il était enfermé. Elle s'épand par toute la province. Les clients arrivent à ces gens-là de tous les points du baillage; ils arrivent du sud et de l'aquilon, de l'aurore et du couchant, comme dans l'apocalypse les élus arrivent à la ville de Jérusalem.

(A suivre).

aux masques primés ; à minuit, bataille de confettis et de serpentins.

Pour le concours de masques, 5 prix seront décernés, à la suite du rapport d'un jury qui a été composé de MM. Louis Mille- net, Jean Lanz et William Aubert, profes- seur à l'Ecole d'art.

(Communiqué.)

Le monument de la République. — On sait que le jury devant désigner sur les projets, ceux admis au concours définitif a choisi en vue de ce second concours, par ordre alpha- bétique, ceux de MM. Albisetti, statuaire, à Paris ; Joseph Chiattonne, statuaire, à Luga- no ; Charles L'Eplattenier, professeur à l'E- cole d'art, à La Chaux-de-Fonds, et Luigi Vassali, statuaire, à Lugano.

Le correspondant chaux-de-fonnier du *Neuchâtelois* apprécie comme suit les quatre projets mis hors pair.

On se souvient que les concurrents de- vaient s'inspirer du thème suivant : « Le » 1^{er} mars 1848, La Chaux-de-Fonds appelle ses enfants aux armes pour marcher sur » Neuchâtel et proclamer la République. »

« La Chaux-de-Fonds » de M. L'Eplat- nier, une solide gaillarde, à la coiffure imitée d'une ruche, brandit un drapeau de la main droite ; dans sa marche en avant, elle entraîne un petit tambour encapu- chonné qui bat la charge, et un fantassin qui croise crânement la baïonnette. A leurs pieds, l'aigle prussien, renversé sur le dos, les ailes étendues, se défend encore, mais on le sent près à succomber. Tout le groupe est d'une belle allure, plein de vie et de mouvement. Les personnages gagneraient toutefois à être mieux séparés ; le monu- ment devant être coulé en bronze, il ris- querait d'être par trop massif ; c'est un défaut qui peut-être corrigé en vue du concours définitif. Partant de l'idée que le monument serait érigé « sur une place », ainsi que le disait le programme, M. L'Eplat- nier a voulu qu'il fût visible de tous les côtés, et il a adossé au groupe principal un Fritz Courvoisier en pied tout à fait remar- quable. Le comité ayant décidé hier de placer le monument sur l'emplacement ac- tuel de la grande fontaine, où il ne sera guère vu que de face, il nous paraît que l'artiste pourrait avantageusement sacrifier la figure de derrière, et porter tout son effort sur la face principale. Ajoutons que le socle du projet l'Eplattenier, beaucoup trop frêle étant données les proportions du monument, devra en tout cas être profon- dément modifié.

M. Chiattonne, lui, nous présente une Chaux-de-Fonds au costume fantaisiste, qui bat elle-même du tambour, tandis que, sur un socle de granit, le cortège des révolu- tionnaires descend... Dominant le groupe, un obélisque s'élève, qui nous paraît man- quer un peu de sveltesse, et dont le motif supérieur devrait en tous cas être complété. Ensemble très original, qui mérite l'atten- tion, mais dont une exécution soignée ris- querait peut-être de dépasser les devis.

Le projet de M. Albisetti, absolument correct, avec son aspect pyramidal, manque un peu de souffle et d'originalité. Sur un

socle très élégant, La Chaux-de-Fonds vue de profil tient de la main droite un drapeau, tandis que de la gauche elle montre le che- min à un soldat bien campé qui, le fusil sur l'épaule s'avance crânement ; groupe har- monieux, mais, nous le répétons, un peu banal.

On ne saurait adresser le même reproche à M. Vassali, dont le projet est d'une par- faite distinction, d'une rare élégance. Une femme debout, les deux mains à la hauteur de la bouche, dans l'attitude de l'appel — voir l'*Echo* de Paul Robert — se détache ad- mirablement... A ses pieds, sur le socle, un drapeau fédéral, des fusils entassés. Le génie de la Liberté, un éphèbe portant le bonnet phrygien, tend des armes au peup- le, représenté par deux soldats. M. Vassa- li est peut-être, de tous les concurrents, ce- lui qui a rendu le plus fidèlement le thème donné par le comité.

Parmi les 31 projets laissés de côté par le jury, il en est de très remarquables, un entre autre, qui se trouve placé au coin de la première salle et qui nous montre tout un cortège défilant autour d'une colonne d'où s'élançait, à mi-hauteur, un génie sonnant de la trompette... Ce projet eût certaine- ment été retenu s'il ne présentait un léger défaut ; son exécution reviendrait, paraît- il, à près de 300,000 fr., tandis que le pro- gramme parlait de 80 à 90,000 fr.

Université populaire. — En suite du renvoi de la conférence de M. Carrara à mercredi soir, la séance de l'Université populaire annoncée pour cette date, aura lieu le ven- dredi 25 courant, à la Croix-Bloue.

(Communiqué.)

Augmentation du prix du lait. — Les agricul- teurs, laitiers et débitants de lait de la ville de La Chaux-de-Fonds et des environs nous prient d'insérer le communiqué suivant :

Comme beaucoup d'autres professions, les agriculteurs, laitiers et débitants de lait de La Chaux-de-Fonds et des environs ont senti le besoin de se grouper en un syndi- cat, composé de toutes les personnes prati- quant le commerce du lait sous une forme quelconque et ayant pour but de régler la hausse et la baisse du prix de cette denrée alimentaire.

Le syndicat est constitué. Il comprend ac- tuellement environ 300 membres. Une des premières résolutions de l'assemblée géné- rale a été, pour se conformer à ses statuts, de fixer le prix du lait ; celui-ci a été porté à 20 centimes le litre à partir du 1^{er} février 1901.

En annonçant cette décision aux consom- mateurs, le syndicat éprouve le besoin de faire connaître les motifs de sa résolution.

C'est une vérité incontestable que l'agri- culture, — qui est cependant la source de toute activité humaine et à laquelle est si intimement liée la prospérité publique, — n'a pas sa légitime part de l'accroissement du bien-être et de la richesse auquel elle a donné essor. La condition des cultivateurs, des agriculteurs, des paysans, des fermiers ne s'est pas améliorée depuis de nombreu- ses années, alors que de tous côtés et spé-

cialement dans l'industrie, le prix de la main-d'œuvre et la situation des salariés ont une tendance sinon à s'augmenter du moins à se maintenir et que l'ouvrage est abondant.

Tout particulièrement en ce qui concerne les agriculteurs et les fermiers de notre ré- gion, leur sort est loin d'être enviable. Ils n'ont pas la ressource des cultivateurs ha- bitant des climats plus tempérés et pouvant s'adonner à la culture maraîchère ou à celle des arbres fruitiers. Ils doivent vivre uniquement du produit de leurs vaches et de récentes mesures douanières, ainsi que les fermages toujours plus chers, l'élévation du prix des fourrages, l'augmentation des denrées et des matières premières nécessi- tées pour l'exploitation rationnelle d'un fonds rural, toutes ces circonstances leur rendent la vie toujours plus pénible.

Si l'on songe à la somme de travail à la- quelle est astreint un paysan chez nous, à la vie de fatigues et de labeurs ininterrom- pus — jours de semaine et dimanche — à laquelle il est tenu pour pouvoir livrer à la population de La Chaux-de-Fonds, tous les matins, levé avant l'aube, hiver comme été, par la pluie, par la boue, par la neige, le lait nécessaire à l'alimentation de notre vil- le, on conviendra qu'en cette période où l'ou- vrage abonde et est rémunérateur, les agri- culteurs et les laitiers ont le droit de récla- mer à leur tour une augmentation qui leur est bien due.

Ils comptent sur l'esprit de justice et de solidarité de la population de La Chaux de- Fonds — et spécialement de la population ouvrière qui aspire à une augmentation du prix du travail par le moyen des syndicats — pour que cette mesure absolument jus- tifiée soit accueillie sans trop de mauvaise grâce.

La Chaux-de-Fonds, le 21 janvier 1901.

Au nom du syndicat
des agriculteurs, laitiers et débi-
tants de lait de la ville de La
Chaux-de-Fonds et des environs :
LE COMITÉ.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Lyon, 22 janvier. — Huit cents garçons boulangers se sont mis en grève.

Alexandrie, 22 janvier. — La quarantaine pour les provenances de Smyrne et de Cons- tantinople a été supprimée.

Londres, 22 janvier. — Le bulletin de minuit porte que l'état de la reine est resté le même. La légère amélioration observée lundi matin a persisté toute la journée. La malade a pu prendre un peu de nourri- ture ; on a réussi à lui procurer quelques heures d'un sommeil tranquille.

espèce de soupière en vermeil, tournait une espèce de câble autour de ces objets richement sculptés, en les serrant avec une si grande force qu'il les tordait vraisembla- blement pour les convertir en lingots. — Peste ! quel homme ! se dit Rastignac en voyant le bras nerveux du vieillard qui, à l'aide de cette corde, pétrissait sans bruit l'argent doré, comme une pâte. Mais serait- ce donc un voleur ou un recéleur qui, pour se livrer plus sûrement à son commerce, affecterait la bêtise, l'impuissance, et vi- vrait en mendiant ? se dit Eugène en se relevant un moment. L'étudiant appliqua de nouveau son œil à la serrure. Le père Go- riot, qui avait déroulé son câble, prit la masse d'argent, la mit sur la table après y avoir étendu sa couverture, et l'y roula pour l'arrondir en barre, opération dont il s'acquitta avec une facilité merveilleuse. — Il serait donc aussi fort que l'était Auguste, roi de Pologne ? se dit Eugène quand la barre ronde fut à peu près façonnée. Le père Goriot regarda tristement son ouvrage d'un air triste, des larmes sortirent de ses yeux, il souffla le rat-de-cave à la lueur du- quel il avait tordu ce merveil, et Eugène l'entendit se coucher en poussant un soupir. — Il est fou, pensa l'étudiant.

— Pauvre enfant ! dit à haute voix le père Goriot.

A cette parole, Rastignac jugea prudent de garder le silence sur cet événement, et de ne pas inconsidérément condamner son voisin. Il allait rentrer quand il distingua soudain un bruit assez difficile à exprimer, et qui devait être produit par des hommes en chaussons de lisière montant l'escalier. Eugène prêta l'oreille, et reconnut en effet le son alternatif de la respiration de deux

Johannesbourg, 22 janvier. — Les Anglais affirment que le chef boer qui opéra ré- cemment sa jonction avec les forces de Botha n'est pas le fameux De Wet, mais un de ses amis portant le même nom. Ils disent que Christian De Wet est toujours dans l'Etat d'Orange.

Londres, 22 janvier. — Le secrétaire d'Etat pour les colonies a reçu de l'île Maurice une dépêche du 18 disant que la semaine dernière 15 nouveaux cas de peste buboni- que, dont 13 mortels, avaient été constatés.

Purifiez et fortifiez le sang

Réparez vos forces avec une cure de Dé- puratif au brou de noix Golliez à base de phosphates de fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et 5 fr., 50 dans les pharmacies ; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Seul véritable avec la marque des « Deux Palmiers » sur chaque flacon.

Dépôt général : Pharmacie Goiez, Morat.

Etottes anglaises de grand usage pour Dames
FRANCS 3 1/2 4 1/2 et 5 1/2 FRANCS
par robe de six mètres double largeur
Echantillons franco. Grand choix en
draperie homme et tissus pour dames dans
tous les prix. Gravures gratis.
Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., ZURICH

Pour paraître fin Janvier

La Revue Kom-Hic

Journal humoristique

paraissant tous les mois et plus souvent si le besoin l'exige.

Fr. 5
la robe de 6 mètres drap anglais façonné deux
tons double largeur. Choix magnifique d'étoffes
pour Dames et Messieurs. (4000 dessins). qua-
lités toutes 1^{res} et genres nouveaux. Vente en
détail aux prix de gros.
Echantillons franco
Maison STEPEL & Cie, Zurich.

A partir du 1^{er} février 1901

le syndicat

des agriculteurs, laitiers et débitants de lait
de La Chaux-de-Fonds et des environs a
fixé à

20 centimes le litre

le prix du lait.

Le Comité.

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

hommes. Sans avoir entendu ni le cri de la porte ni les pas d'hommes, il vit tout à coup une faible lumière au second étage, chez monsieur Vautrin. — Voilà bien des mystères dans une pension bourgeoise ! se dit-il. Il descendit quelques marches, se mit à écouter, et le son de l'or frappa son oreille. Bientôt la lumière fut éteinte, les deux respirations se firent entendre dere- ché sans que la porte eût crié. Puis, à me- sure que les deux hommes descendirent, le bruit alla s'affaiblissant.

— Qui va là ? cria madame Vauquer en ouvrant la fenêtre de sa chambre.

— C'est moi qui rentre, maman Vauquer, dit Vautrin de sa grosse voix.

— C'est singulier ! Cristophe avait mis les verrous, se dit Eugène en rentrant dans sa chambre. Il faut veiller pour bien savoir ce qui se passe autour de soi, dans Paris. Dé- tourné par ces petits événements de sa mé- ditation ambitieusement amoureuse, il se mit au travail. Distrain par les soupçons qui lui venaient sur le compte du père Go- riot, plus distraint encore par la figure de madame de Restaud, qui de moments en moments se posait devant lui comme la messagère d'une brillante destinée, il finit par se coucher et par dormir à poings fer- més. Sur dix nuits promises au travail par les jeunes gens, ils en donnent sept au som- meil. Il faut avoir plus de vingt ans pour veiller.

Le lendemain matin régnait à Paris un de ces épais brouillards qui l'enveloppent et l'embrument si bien que les gens les plus exacts sont trompés sur le temps.

(A suivre.)

12 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

En se disant cousin de madame de Beau- séant, il fut invité par cette femme, qu'il prit pour une grande dame, et eut ses en- trées chez elle. Au dernier sourire qu'elle lui jeta, Rastignac crut sa visite nécessaire. Il avait eu le bonheur de rencontrer un homme qui ne s'était par moqué de son ignorance, défaut mortel au milieu des il- lustres impertinents de l'époque, les Mau- lincourt, les Ronquerolles, les Maxime de Trailles, les de Marsay, les Adjuda-Pinto, les Vandenesse, qui étaient là dans la gloire de leurs fatuités et mêlés aux femmes les plus élégantes, lady Brandon, la duchesse de Langeais, la comtesse de Kergarouët, madame de Sérizy, la duchesse de Cariglia- no, la comtesse Ferraud, madame de Lan- ty, la marquise d'Aiglemont, madame Fir- miani, la marquise de Listomère et la mar- quise d'Espard, la duchesse de Maufrigneu- se et les Grandlieu. Heureusement donc, le naïf étudiant tomba sur le marquis de Mon- triveau, l'amant de la duchesse de Lan- geais, un général simple comme un en- fant, qui lui apprit que la comtesse de Res

Reproduction interdite.

ASPHALTAGE DES TROTTOIRS

A teneur du règlement du 30 octobre 1900, sur l'asphaltage et le pavage des trottoirs, le Conseil communal invite les propriétaires qui auraient l'intention de faire asphalter les trottoirs de leurs immeubles, dans le courant de l'année, à présenter leurs demandes par écrit jusqu'au 31 mars 1901, à la Direction des Travaux publics.

Des exemplaires du dit règlement sont à la disposition du public au bureau communal.

La Chaux-de-Fonds, le 10 janvier 1901.

Conseil communal.

41 Téléphone Gros **VINS** rouges et blancs et Spiritueux Téléphone Détail

Paul PEYTREQUIN

BUREAU: Rue Neuve, 9.

●● VINS ROUGE depuis fr. 0.35 le litre ●●

Toujours grand choix de

VINS FINS D'ESPAGNE ET LIQUEURS

Spécialité de MALAGA

Livraison à domicile

Livraison à domicile

AVIS. Tout acheteur recevra un ticket pour chaque litre de vin ou de liqueur. Les tickets seront délivrés dans mes caves, magasins et dépôts suivants: Caves rue de la Serre 94, rue Léopold Robert 10, magasin rue Numa-Droz 4, tenu par M. Numa Hertig. Dépôt de toutes mes liqueurs et vins au magasin de Mlle B. Matthey, rue Numa-Droz 88. Au magasin de M. Beeger-Deleule, rue du Puits 6, dépôt de Malaga et de vin rouge.

Se recommande.

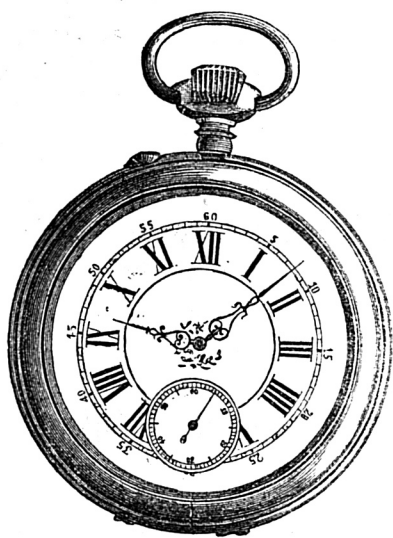
Paul PEYTREQUIN.

Sagne-Juillard

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert, 38

TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
RÉVEILS
PENDULES

RÉPARATIONS

Garantie absolue

CONTRE LA TOUX, L'ASTHME

Le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les Pectorines du Dr J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les pharmacies. H4638Q 401

Le cours public

D'HORLOGERIE

aura lieu le mercredi de chaque semaine, à partir du 23 janvier, à 8 1/2 heures du soir, au Collège primaire, salle n° 15. H245C

Collège de La Chaux-de-Fonds

CONFÉRENCE PUBLIQUE

le mardi 22 janvier 1901, à 8 1/2 h, à l'Amphithéâtre:

Les langues internationales par M. A.-P. Dubois, directeur des Ecoles primaires au Locle.

On demande pour entrer de suite, un bon remonteur. S'adresser Parc 31, 2e étage. 51

Petit gris mousseux

Vins de Neuchâtel

Vins du pays et de l'étranger

VENTE EN GROS

en bouteilles et en fûts

Fournisseur

EMILE PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

à coté des Moulins Boulangers

rue Léopold Robert

TÉLÉPHONE

Chaux-de-Fonds et au Locle 2

La Gerbe littéraire

Parc 30

se recommande pour le

CABINET de LECTURE

et le

PORTEFEUILLE circulant

dont les abonnements pour 1901 se prennent dès maintenant jusqu'à fin décembre.

S'adresser au magasin. 483

M. Merquin, peintre, Serre 71.

Dépôt chez

● Cadres français et italiens ●

GRANDS PORTRAITS

Spécialité de

les les commandes. malgré la presse excellent tous les jours avec le plus grand soin.

à ST-IMIER

Élement

Les ateliers photographiques

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE FEUTRE

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES

CRAVATES

GRAND CHOIX DE PARAPLUIES

Grand choix de BÉRETS

RUE NEUVE 10

2,000,000 d'enveloppes

sont actuellement en magasin et vendues en petites et grandes parties de fr. 2.— à fr. 4 le mille.

900,000 feuille de papier à lettres,

500 feuilles-octavo fr. 1,50, 500 feuilles quarto fr. 3.—

Papier d'emballage

10 kilos fr. 4.

100 kilos fr. 37.—

Prix courant et échantillons gratuits et franco. Envoi franco en cas de paiement anticipé, sans cela contre remboursement. 412-2

Fabrique de Papeterie A. Niederhäuser, GRANGES, (Soleure)

L'IMPRIMERIE DE

LA SENTINELLE

se recommande pour tous les travaux d'impression, spécialement pour

Factures, Cartes d'adresse, Memorendums, Entête de lettres, Enveloppes, etc à des prix avantageux

MAGGI
la bonne cuisine pour tous

Cacao-Gluten
Potages à la minute
Tubes de Bouillon et Consommé
de Maggi pour Corser.

comparés aux produits similaires, leur sont supérieurs tout en étant bon marché. Je les recommande sincèrement à mon honorable clientèle. A. VUILLEMIN, Bd. de la Fontaine.

IMPRIMERIE

DE

La Sentinelle

RUE DU PREMIER MARS ET RUE NUMA DROZ 14 a

TRAVAUX D'IMPRESSION

EN TOUS GENRES